

30.01.2013 – 17:05 Uhr

AES: le Conseil fédéral décide un financement adapté du réseau d'électricité

Aarau (ots) -

En décidant aujourd'hui de modifier le calcul du taux d'intérêt des capitaux au sein du réseau, le Conseil fédéral a fait un premier pas important vers la stratégie énergétique 2050. L'AES salue cette initiative, car le Conseil fédéral ouvre ainsi la voie au financement du réseau d'électricité en fonction du marché et du principe de l'utilisateur-payeur. En effet, seul un réseau d'électricité bien aménagé peut permettre de transporter un volume d'énergie renouvelable toujours plus aléatoire. L'AES s'est engagée au nom de la branche en faveur de cette adaptation.

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de faire reposer le calcul du taux d'intérêt des capitaux (CMPC) au sein du réseau sur une nouvelle base scientifiquement fondée et internationalement admise. La méthode de calcul du professeur Volkart (IFBC), économiquement fondée et reconnue, que le Conseil fédéral a lui-même proposée, assure une rémunération appropriée. La résolution prise aujourd'hui par le Conseil fédéral permet également de financer les réseaux d'électricité: ceux-ci doivent en effet être bien aménagés et performants pour garantir un fonctionnement fiable de l'approvisionnement énergétique suisse. D'autant que l'injection de plus en plus décentralisée et aléatoire des énergies renouvelables rend les exigences vis-à-vis des réseaux encore plus lourdes et complexes.

Pour que les réseaux d'électricité puissent remplir leur mission, il est nécessaire de réaliser des investissements majeurs. Le simple maintien de la qualité du réseau exige chaque année des réinvestissements de 1,5 milliard de francs, auxquels viennent s'ajouter l'impérative extension du réseau de transport, d'ores et déjà à la limite de ses capacités, pour acheminer les énergies renouvelables sur de longues distances, ainsi que l'adaptation des réseaux de distribution à une production d'électricité issue des énergies solaire et éolienne toujours plus aléatoire et décentralisée. La récente étude «Scénarios pour l'approvisionnement électrique du futur» de l'Association des entreprises électriques suisses montre qu'il faudra 60 à 70 milliards de francs – en fonction du scénario retenu – pour maintenir, développer et consolider les réseaux d'ici 2050.

Contact:

Dorothea Tiefenauer
Tel.: +41/62/825'25'24
E-Mail: dorothea.tiefenauer@strom.ch

Céline Reymond
Tel.: +41/21/310'30'23
E-Mail: Eceline.reymond@electricite.ch

Association des entreprises électriques suisses
Hintere Bahnhofstrasse 10
5001 Aarau
Web: www.strom.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100732106> abgerufen werden.